

Le Musée du quai Branly fait appel aux dons des particuliers



Le musée lance sa première opération de mécénat participatif pour financer les travaux du mur végétal, créé en 2004 par le botaniste Patrick Blanc.

15.000 plantes représentant 320 espèces de végétaux. Le mur végétal du Musée du quai Branly - Jacques Chirac est à lui seul une oeuvre d'art qui se visite. Sur 1.000 mètres carrés, le botaniste Patrick Blanc a élaboré un mur végétal. Ce chercheur du CNRS et spécialiste des plantes tropicales en installe partout dans le monde. Tout commence en 1986. Il réalise à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris le premier mur végétal. C'est le début d'une carrière internationale : Londres, Madrid, Sydney, Shanghai, Tokyo, New Delhi, New York, São Paulo...

Jean Nouvel, architecte du Musée du quai Branly, fait appel au botaniste pour créer « *le mur le plus emblématique de Paris* », comme le dit son concepteur. Amérique du Nord, Europe,

Himalaya, Chine... Sur 22 mètres de haut et 47 de large, l'artiste compose le mur à l'image du musée en représentant différentes cultures.

« *Un mur comme celui du musée peut dépasser les 20 ans sans problème mais il est bien de vérifier la façade pour veiller à la sécurité et améliorer l'approche environnementale* », explique Patrick Blanc. Une grille métallique pour fixer la structure au mur porteur sera installée sur la partie haute. Un travail sur l'économie et l'évacuation d'eau est aussi prévu. « *J'ai beaucoup voyagé ces 15 dernières années, ma vision a évolué et je veux profiter de ces travaux pour introduire de nouvelles espèces* », détaille le botaniste.

Une démarche ludique pour les donateurs

Pour réaliser ces modifications, le musée a décidé de faire appel aux dons du public et des petites entreprises. « *Cela fait plusieurs années qu'on y pense* », explique la directrice générale adjointe du musée, Blandine Sorbe. « *On attendait d'avoir la notoriété suffisante pour expérimenter ce nouveau mode de financement.* » Le Musée du quai Branly a fait appel à la plate-forme spécialisée dans les dons pour les projets à but non lucratif, Commeon. Créée en mai 2014, la société se fait connaître grâce à son savoir-faire : le mécénat d'appropriation. « *Nous proposons aux donateurs de se réapproprier le patrimoine en l'adoptant sur des espaces virtuels. C'est une démarche ludique, en quelque sorte une gamification du don, ouverte à toutes les participations* », raconte Thérèse Lemarchand, cofondatrice de Commeon. Sur le site Internet, un mur végétal digital est grisé. Au fur et à mesure des dons, le mur se reverdit. Dès 20 euros de don, le donateur a la possibilité de replanter le mur numérique. Cela permet de prendre conscience, concrètement, de l'impact de son don.

Le musée propose des avantages selon le montant du don. « *Nous avons conçu des contreparties sous forme de clins d'oeil au mur végétal : visites nocturnes, vernissage de l'exposition Forêts natales...* », détaille Blandine Sorbe. En proposant aux donateurs des offres peu habituelles et exceptionnelles, le musée espère attirer davantage de personnes. Pour les plus généreux (don supérieur à 1.500 euros), un cocktail sur la terrasse du musée avec Patrick Blanc est proposé.

En savoir plus sur https://www.lesechos.fr/24/05/2017/LesEchos/22452-351-ECH_le-musee-du-quai-branly-fait-appel-aux-dons-des-particuliers.htm?texte=patrick%20blanc#HTbWRlrwOqHq7VHf.99

Lamia Barbot - Les Echos | Le 24/05/2017